

Jacques Adam

« Un discours sans parole »

Louis I
Louis II
Louis III
Louis IV
Louis V
Louis VI
Louis VII
Louis VIII
Louis IX
Louis X (dit le Hutin)
Louis XI
Louis XII
Louis XIII
Louis XIV
Louis XV
Louis XVI
Louis XVII
Louis XVIII
et plus personne plus rien...
qu'est-ce que c'est que ces gens-là
qui ne sont pas foutus
de compter jusqu'à vingt ?

Jacques Prévert, *Paroles*, Les belles familles

Discours sans parole,
Impuissance du désir qui ne peut se dire,
Faillie du savoir qui ne sait pas qu'il sait,
Trou de la vérité qui ne garantit rien,

Qu'est-ce que c'est que ces gens qui veulent parler d'éthique avec ça ?

Tel serait ce que, à l'instar du poème de Prévert, on pourrait se dire, à l'écoute de ces aphorismes tirés ou déduits de l'enseignement de Lacan et qui nous interrogent en première ligne : que veut dire en effet « un discours sans parole » ? Que peut bien signifier cette expression tombée du ciel lacanien qui nous avait auparavant évangélisés au son de : « L'inconscient est structuré comme un langage » ? Bien sûr, la parole, ce n'est pas le langage, mais quand même !

Le discours des formations de l'inconscient

On rencontre l'expression « discours sans parole » d'abord en septembre 1968, sous la forme : « Quand verra-t-on que ce que je préfère est un discours sans paroles ¹ ? » « Paroles » est au pluriel. Puis on voit l'expression écrite par Lacan au tableau lors de la première séance de son séminaire de l'année, le 13 novembre 1968, sous la forme : « L'essence de la théorie psychanalytique est un discours sans parole ². » « Parole » est au singulier. L'expression est encore plus frappante sous cette forme-là, elle a quelque chose de péremptoire et de déclamatoire, de presque biblique, comme devant figurer au registre des Tables de la Loi (de la psychanalyse), mais elle a surtout ce relent de provocation, toujours cher à Lacan, qui, cette fois, ne se prive pas, à peine six mois après « l'émoi de Mai 68 », de prendre le contre-pied de ces murs qui avaient, disaient-ils eux-mêmes, la parole, mais qui ne renvoyaient rien d'autre qu'une vérité en grève, alors que Lacan, lui, creusait le sillon de son enseignement pour construire son discours, et éclairer les autres discours dont il donnera les mathèmes et la formalisation dès l'année suivante avec le séminaire *L'Envers de la psychanalyse* (1969-1970).

Le thème que nous traitons cette année (« Éthique et discours ») impose que l'on raccroche – mais comment justement – ce que peut bien vouloir dire cette formule du « discours sans parole » à l'éthique du bien-dire à laquelle Lacan se réfère dans sa *Télévision* ³. Comment

1. J. Lacan, « Allocution sur les psychoses de l'enfant » (1968), dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 371.

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre* (1968), Paris, Seuil, 2006, p. 11 et sq.

3. J. Lacan, *Télévision* (1973), Paris, Seuil, 1973. Page 39, en *manuductio* de J.-A. Miller : « Il n'est éthique que du bien-dire. » Page 52, Lacan : « ...cette éthique que je situais du bien-dire ».

peut-on bien dire... sans paroles ! Comment l'intérêt et la valeur de la psychanalyse tiennent-ils à ce que quelque chose puisse se dire autrement qu'avec des paroles ? Bien sûr, le postulat freudien est que l'inconscient *dit* quelque chose, mais cela se déchiffre-t-il tout seul, ou bien faut-il un agent du dire qui permet de transcender quelque parole que ce soit pour avoir un impact dans le réel ?

Avant la formalisation des quatre discours (de l'analyste, de l'hystérique, du maître, de l'universitaire), le terme de discours est fréquemment employé par Lacan. Ne serait-ce que dans l'aphorisme de base : « L'inconscient, c'est le discours de l'Autre. » Il s'agit ici de l'inconscient-langage, qui congrue avec la linguistique et le sujet parlant. Benveniste, par exemple, distingue discours de récit. Le discours implique un engagement du narrateur. Il y a une énonciation et un sujet de l'énonciation. Il y a un locuteur et un auditeur, un *je* et un *tu*. Le récit, lui, n'implique pas de narrateur, il n'y a pas de sujet. C'est le degré zéro d'une énonciation qui n'a pas d'énoncé. Ce qui spécifie le discours, au contraire, c'est que l'énoncé puisse être aussi conçu comme un discours, mais pour cela il est nécessaire d'obéir à des règles d'enchaînement qu'on appelle processus discursif. C'est ni plus ni moins ce que Lacan va faire en construisant le graphe du désir, montrant l'enchaînement, l'entrecroisement des deux états du signifiant formant ainsi un discours. Le graphe est en somme la première manière de comprendre ce que Lacan veut dire par discours.

L'exemple le plus frappant de cela tient en un mot qui est bien plus qu'une parole aussi, c'est, par exemple, *millionnaire*. Assurément, c'est tout un discours, qui en dit long sur le sujet, sur son désir... Ainsi, toutes les formations de l'inconscient sont un discours. Certaines se passent de paroles (symptôme, fantasme). Toutes ont affaire au compromis que le désir doit passer avec la jouissance. C'est pour cela que le discours est un enjeu éthique. Mais cet enjeu éthique ne se réduit pas à la valeur d'un compromis. Un bien-dire ne peut pas venir d'un compromis (sauf en politique et en diplomatie peut-être).

La notion de discours permet donc chez Lacan de déboucher sur autre chose qu'une éthique du compromis. Et le signifiant du « savoir » va être ce que Lacan va faire fonctionner pour passer du

discours-langage au discours-logique. En retrouvant évidemment la question de l'éthique avec d'une part cette vérité qui ne peut pas faire confiance à la parole puisqu'elle parle, certes, la vérité, mais pas forcément pour dire la vérité, et d'autre part cet impossible à dire du sexe sur lequel l'inconscient bute malgré ce qu'il en sait.

Le savoir mis en discours

Malgré les apparences, il y a un solide point d'appui que Lacan prend de Freud et qui fait comprendre les enchaînements qui mènent aux processus discursifs : c'est le désir de savoir. Désir de savoir que Freud lie à la curiosité sexuelle. On a là immédiatement un nœud qui, pour un sujet, se fait entre savoir, sexe et jouissance, et qui va faire apparaître ceci : qu'il y a une faille dans le savoir de l'inconscient qui ne sait pas qu'il dit la vérité. Que c'est de ce savoir perdu que le sujet fait son *agalma* pour trouver la vérité. Et que donc toute articulation de discours n'est possible qu'à partir du désir et spécifiquement du désir de savoir en tant que ce savoir est perdu. Il faut donc écrire, Lacan le conseille : *désir (de savoir)*. Il faut ajouter enfin ceci : que le sujet, dans cette opération signifiante, est perdu lui aussi, parce que, dans l'effet de discours que fait par exemple le *Witz famillionnaire*, le sujet ne sait pas que c'est aussi de sa jouissance que ça parle. Quand Lacan, donc, écrit les discours, c'est aussi pour arrimer le sujet de l'inconscient à autre chose qu'à l'improbable vérité de la parole – discours sans parole donc mais discours qui n'est pas sans dire, dire la perte qui le fonde. Dès lors la question se pose : l'éthique du bien-dire, est-ce de bien dire cette perte ? On peut aussi formuler la question de cette manière : à quelle condition cette fonction de la perte peut-elle se dire bien ?

Une première constatation : il y a des choses qui ne peuvent pas se dire, par exemple le désir. Ce que Lacan soulignait déjà en 1958 en parlant de l'incompatibilité du désir avec la parole ⁴. C'est ce qu'il reedit d'une autre manière en 1973 en formulant qu'il n'y a pas le moindre désir de savoir (que l'inconscient puisse dire ⁵).

4. J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir » (1958), dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 641.

5. J. Lacan, « Introduction à l'édition allemande des *Écrits* » (1973), *Scilicet*, n° 5, p. 16.

Pourtant, malgré cela, Lacan semble fonder l'éthique de la psychanalyse (en 1960, année du séminaire sur ce thème) sur le renoncement à la jouissance par laquelle il faut passer pour avoir accès au désir. Savoir défaillant, jouissance impossible, barrée, est-il d'autres discours que celui de l'analyste qui permettent de dire aussi bien que la vérité est trouée ?

S'y retrouver dans la structure

Si la jouissance est le bien qu'il faut payer pour réaliser son désir, le maître, en son discours même, est alors un escroc, car il ne paye jamais rien.

Si, à l'Ecole, le savoir est un bien (Lacan pose la question) et si une éthique du bien-dire peut se concevoir à partir de la faille du savoir, on pourrait peut-être parler d'une éthique du bien-dire du discours universitaire. Mais est-ce là bien dire au sens où Lacan l'entend que de faire fonctionner le savoir en tant que savoir-maître (en haut à gauche dans le mathème du discours universitaire) pour produire un sujet (en bas à droite), un auteur même, ou simplement un élève, entièrement produit par cette suppléance au manque de jouissance qui est le plus-de-jouir (en haut à droite), en lui faisant croire que c'est là toute sa vérité (en bas à gauche) ? L'opération paraît plutôt assez canaille. Prenons un exemple, celui d'Ernst Kris. En prenant le risque, du haut de son savoir supposé, de convaincre « l'homme aux cervelles fraîches ⁶ » qu'il n'était pas plagiaire, c'est-à-dire qu'il avait un accès légitime et tout ce qu'il y a de plus naturel au savoir-maître, cet analyste l'a précipité dans l'acting-out du plus-de-jouir de ces cervelles fraîches qu'il avale goulûment à la sortie de cette séance qui lui a valu cette interprétation. Lacan, commentant ce cas, ne dit certes pas que Kris est une canaille. Mais il dit, si mon souvenir est bon : esprit droit mais les choses sont en chicane ⁷. En somme, il dit qu'il ne s'y retrouve pas (mais dans quoi ?).

6. E. Kris, « Psychologie du moi et interprétation dans la thérapie psychanalytique » (1951), traduction de l'anglais par J. Adam, *Ornicar?*, n° 46, 1988.

7. J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir » (1958), dans *Écrits*, op. cit., p. 600.

L'hystérie, la psychanalyse

Les hystériques sont-elles (sont-ils) celles ou ceux qui illustrent le mieux ce qu'est le bien-dire d'un discours sans parole ? Posant la jouissance comme absolue, comment pourraient-elles moins faire que d'y renoncer ? Bien-dire de la perte. Sachant le savoir défaillant à dire la vérité, comment pourraient-elles plus faire que de titiller le maître pour lui faire avouer son impuissance à en accoucher ? Redoutables logiciennes, dit Lacan, mais aussi « amoureuses [...] géniales à s'y retrouver ⁸ », mais où ? Justement, dans ce discours « sans précédent ⁹ » où « s'atteste en clair l'inconscient », le discours hystérique, qu'elles ont inventé avant que Freud ne l'établît. *S'y retrouver dans l'inconscient, dans la structure*, n'est-ce pas ainsi que Lacan définit justement cette éthique qu'il situe du bien-dire ¹⁰ ?

Et le psychanalyste ? En ouverture du séminaire *D'un Autre à l'autre*, Lacan dit : « L'essence de *la théorie psychanalytique* est un discours sans parole. » Il ne parle pas de la *pratique* analytique, qui est de structure pratique du bla-bla-bla. Cependant, si l'éthique de la psychanalyse est bien la praxis de sa théorie ¹¹, alors le bien-dire d'un discours sans parole concerne aussi celui qui doit en être l'agent, en acte. Après s'y être retrouvé dans l'inconscient (c'est-à-dire avoir fait une analyse), il arrive qu'on ait le désir de faire fonctionner un discours dont on va finalement savoir qu'il nous éjecte. Quelque chose commence par la parole, qui se continue par le dire et qui enfin se réalise dans le discours. À une époque qu'il dit « d'évangélisation », Lacan avait opposé la parole vide de la communication à la parole pleine de la révélation (de la vérité bien sûr). Pour dépasser cette opposition qui ne peut pas rendre compte du savoir perdu du refoulement originaire, la dimension du dire, celui de la règle analytique, donne sa chance au savoir de rejoindre la *dit-mension* de la vérité. Pas le dire du « ça en dit long derrière le symptôme, l'acte manqué, etc. », mais le dire du « Qu'on dise reste oublié derrière ce qui se dit dans ce qui s'entend ¹² ». Un dire, donc, qui ne prend son sens que du

8. J. Lacan, « Introduction à l'édition allemande des *Écrits* », art. cit., p. 14.

9. *Ibid.*

10. J. Lacan, *Télévision*, op. cit., p. 39, 52 et 65.

11. J. Lacan, « Acte de fondation de l'EPF » (1964), dans *Autres écrits*, op. cit., p. 232.

12. J. Lacan, « L'étourdit » (1972), dans *Scilicet*, n° 4, p. 5.

signe de l'impossible à dire, à condition d'« atteindre au discours ». Le bien-dire de l'impossible à dire.

Dans un intéressant article, Nicole Bousseyroux ¹³ évoque la fonction de semblant du silence de l'analyste dans la cure. En haut à gauche dans le discours de l'analyste. Pas le « se taire » pour ne pas faire obstacle aux associations du patient, mais le semblant de silence permettant au dire du patient de prendre sens dans son discours. Et surtout : semblant de silence permettant à la présence de l'analyste d'opérer comme manifestation de l'inconscient, c'est-à-dire comme présence du sexe. C'est la seule présence, « la présence du sexe ¹⁴ », à laquelle Lacan trouve quelque pertinence, parce qu'elle a un fondement théorique. Sinon, la « présence de l'analyste », non « soudée » à la théorie, celle qu'on a souvent confondue avec un devoir déontologique, n'est que le mauvais cache-misère d'une carence théorique.

Cela dit bien que la structure, « quand elle atteint au discours ¹⁵ », permet, dans l'opération analytique, d'assigner la place logique d'où l'analyste peut aussi faire de son interprétation un dire, fait de l'étoffe sexuelle (petit *a*) de l'inconscient. C'est l'implicite du bien-dire du discours de l'analyste : « s'y retrouver dans la structure », non pas au sens de s'y retrouver dans le noir ou dans l'inconnu, mais dans l'insu du savoir de l'inconscient où le non-su fonctionne comme le cadre du savoir ¹⁶ et qui nous indique de quelle place on agit ; s'y retrouver, donc, au sens d'y être aussi, soi-même, comme formation de l'inconscient.

Le discours de l'interprétation sans parole, c'est aussi celui qui se réduit à la présence de l'analyste et de l'analysant dans le temps et dans le cadre de la séance : séance courte, réduite à la scansion, et donc à la ponctuation d'un texte, celui de l'inconscient même.

13. N. Bousseyroux, « La présence du sexe comme tel », *L'En-Je lacanien*, n° 1, Toulouse, Érès, 2003.

14. J. Lacan, « Allocution sur les psychoses de l'enfant » (1968), dans *Autres écrits*, op. cit., p. 370.

15. J. Lacan, « Introduction à l'édition allemande des *Écrits* », art. cit., p. 15.

16. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » (1967), *Scilicet*, n° 1, p. 21.